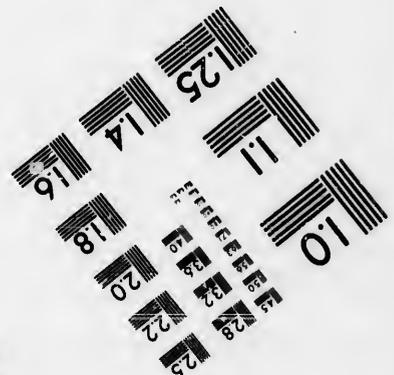
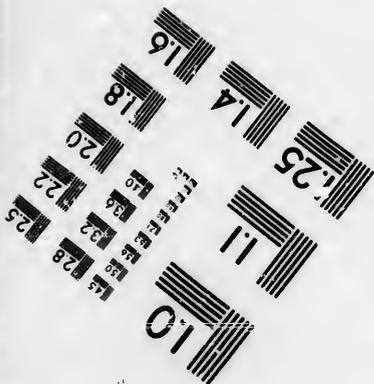
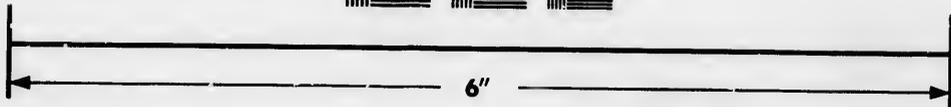
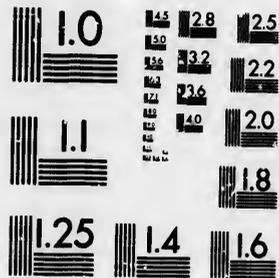


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1986**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

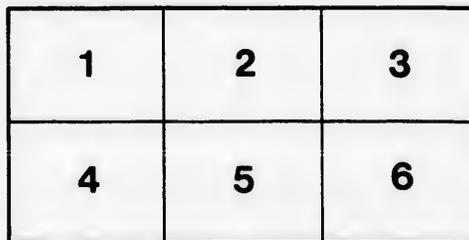
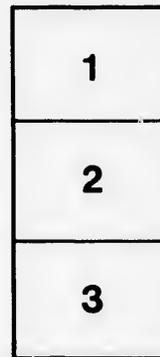
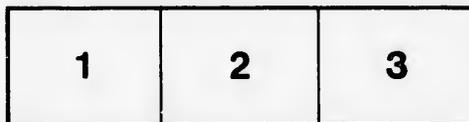
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

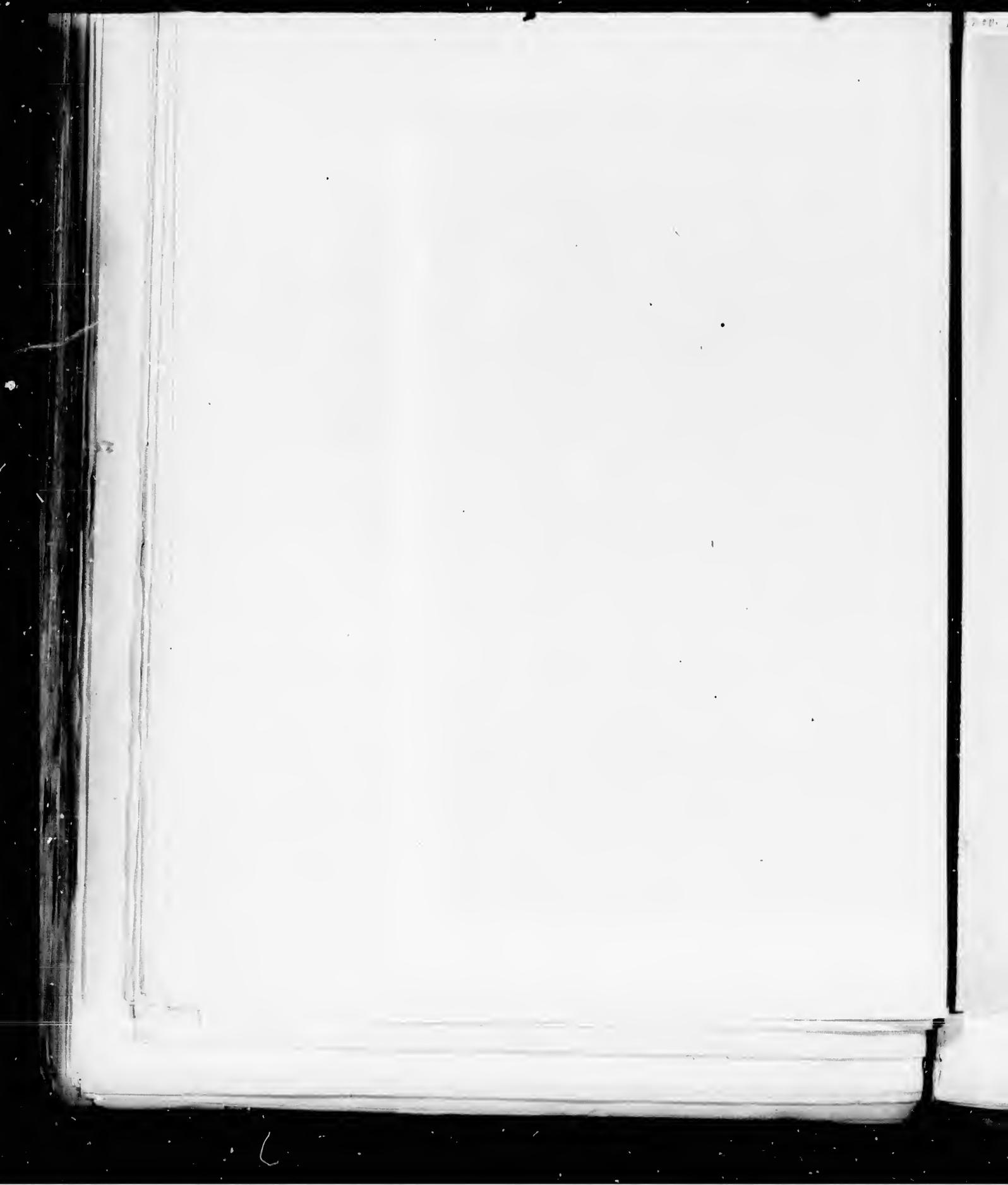
Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



1872

*M. Paquet*

Circulaire à MM. les membres de la Société Ecclésiastique de St. Michel.

*Québec, 12 Novembre 1872.*

**Monsieur,**

Par ordre de Monseigneur le Président de la Société Ecclésiastique de St. Michel, j'ai fait le dépouillement des réponses écrites qui ont été données à la circulaire du 4 septembre dernier

Trois membres se sont prononcés contre la séparation.

Cent soixante dix ont approuvé le mode proposé dans la circulaire.

Cinquante sept ont accepté la séparation proposée, à la condition que les fonds en caisse soient partagés en proportion du nombre des membres qui en feront partie dans chaque diocèse au moment où cette séparation aura lieu, et que chaque nouvelle société demeure seule chargée des membres infirmes, de son diocèse.

Environ cent quarante autres membres n'ont pas répondu.

Monseigneur l'Archevêque, après en avoir conféré avec Nos Seigneurs les Evêques des Trois-Rivières et de Rimouski, et avec un certain nombre de prêtres de l'Archidiocèse, en est venu à la conclusion que le partage des fonds, en proportion du nombre serait plus généralement goûté que le mode proposé dans la circulaire du 4 septembre.

Par ordre de Monseigneur le Président, je sou mets aujourd'hui à votre approbation la proposition suivante :

“ Que les fonds en caisse soient partagés en proportion du nombre des membres qui en feront partie dans chaque diocèse au moment où cette séparation aura lieu, et que chaque nouvelle société demeure seule chargée des membres infirmes de son diocèse.”

Vous êtes prié de transmettre à Mgr. le Président votre suffrage sur ce mode de séparation des fonds. Ceux, cependant, qui ont déjà répondu dans ce sens ne sont pas tenus de le faire de nouveau.

Vous voudrez bien vous rappeler que, d'après l'article 3 des règles fondamentales, les réponses remises au Président après l'espace de deux mois à dater de l'envoi de cette circulaire, sont considérées comme non venues.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très dévoué serviteur,

**N. LALIBERTÉ, P<sup>TR</sup>E.,**

*Secrétaire de la S. E. de St. M.*

